Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018

Affiché le



ID: 070-257002584-20180702-2018_11-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE HAUTE-SAONE

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

Date de la convocation : 22 juin 2018 Nombre de membres en exercice : 23

L'An Deux Mil Dix Huit, le deux juillet, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

Etaient présents:

Nadine BATHELOT, Martine BAVARD, Arnaud DEMONET, Dominique DIDIER, Sophie GROSJEAN, Jean-Paul MAUNY, Christiane OUDOT, Hervé PULICANI, Fanny THIEBAUT, Michel TOURNIER, Michel WEYERMANN.

Etaient excusés:

Corinne BONNARD, Paul DAVAL, Christian DEVAUX, Marie-Claire FAIVRE, Anne-Laure FLETY, Bruno GAUCHON, Marie-Odile HAGEMANN, Bernadette MADIOT, Martine PEQUIGNOT, François RICHARD, Jean-Marie SIBILLE.

DELIBERATION 2018 - 11 : Délibération portant adoption de la Décision Modificative n°1 pour le BP 2018

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

Décide d'adopter la décision modificative n° 1 pour le budget 2018 conformément au tableau détaillé ci-joint.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.



Isabelle ARNOULD

La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.